

PROJET D'AMELIORATION DE LA PRESTATION  
DES SERVICES EDUCATIFS



# LA BONNE Ecole

Newsletter du Projet d'Amélioration de la Prestation des Services Educatifs n° 00 du jeudi 30 mai au jeudi 27 juin 2019

## Le bonjour de l'Unité de Gestion



Chers lecteurs,

Bienvenus dans l'univers de "l'apprentissage amélioré" à travers "**La Bonne école**", newsletter que vous propose le Projet d'Amélioration de la Prestation des Services Educatifs (PAPSE). C'est un bulletin d'information qui vous sera transmis par voie électronique chaque 2<sup>ème</sup> jeudi du mois.

Retenez d'ores et déjà que le PAPSE, encore appelé "Projet mon enfant apprend mieux à l'école" est un projet mis en vigueur le 31 juillet 2018. Il bénéficie du financement du Partenariat Mondial pour l'Education (PME), administré par la Banque mondiale. Le PAPSE vise comme objectif de développement, le renforcement de l'accès au préscolaire et l'amélioration de l'environnement d'apprentissage dans les écoles primaires de 184 communautés issues des régions de la Bagoué, du Béré, du Bounkani, du Kabadougou, du Poro et du Tchologo.

A travers le PAPSE, le Gouvernement veut tester des instruments pédagogiques capables d'améliorer de manière significative, les niveaux d'apprentissage des mathématiques et de la lecture-écriture au primaire. Parmi ces instruments, figurent : 1. le renforcement de l'accès au préscolaire, 2. l'amélioration des pratiques d'enseignement et d'apprentissage des enseignants, 3. une plus grande participation des communautés à la vie des écoles (contrôle citoyen).

"**La bonne école**", votre bulletin numérique est composé de quatre principales rubriques: "**Actu+**" correspond à "La Une". Cette rubrique porte sur une activité majeure de la période. La seconde rubrique "**PEPINIERE**" traite les informations relatives à la composante préscolaire communautaire du Projet. "**L'ECOLE DE DEMAIN**" troisième rubrique se consacre aux activités pédagogiques et infrastructurelles du Projet au niveau du primaire. Dans la quatrième rubrique principale "**COMMENT CA MARCHE**", il est question de présenter les mécanismes et procédures de mise en œuvre des activités du Projet.

Soyez rassurés que votre Newsletter vous conduira chaque mois, à partir de ces rubriques, dans chacune des communautés bénéficiaires des 6 régions, 21 départements et 184 villages ciblés, pour y découvrir les réalisations du projet, exécutées par les communautés bénéficiaires elles-mêmes.

Je voudrais doré et déjà vous souhaiter une bonne lecture du n° 00 dans lequel vous prendrez certainement plaisir à vous informer sur les conclusions de l'atelier de cadrage du volet préscolaire du PAPSE, les appels d'offres locaux en vue de la construction des centres préscolaires communautaires, la sensibilisation de la société civile éducative et bien d'autres sujets.

Bonne lecture

**Abraham P. Yéo**  
Coordonnateur de l'Unité  
Gestion du PAPSE

## Dans ce numéro

- Le bonjour de l'Unité de Gestion .....P1
- Actu+: .....P2
- Pépinière: .....P2
- Comment ça marche: .....P3
- Echos des COGES: .....P3
- L'Ecole de demain: .....P4

## ACTU+ : 451 sous-projets communautaires prêts à être financés par le PAPSE



Tous les Comités locaux d'approbation ont été présidés par les Préfets

184 Comités de Gestion des Etablissements Scolaires (COGES) dans six régions bénéficiaires du Projet ont obtenu l'approbation de 451 sous projets pour un montant global de 2 milliards de francs CFA dont 1 439 000 000 f CFA en vue de la réalisation

des travaux de construction de centres préscolaires communautaires. Pour ces mêmes centres préscolaires communautaires, 947 986 141 francs CFA sont destinés à la subvention des indemnités de salaires des éducateurs et animateurs. De plus, ces COGES ont reçu environ 100 000 000 francs CFA dans le cadre du sous projet « j'améliore le fonctionnement de mon école » pour renforcer la participation citoyenne à la gestion des écoles en vue de l'amélioration effective des résultats d'apprentissage.

Dans le cadre de la mise œuvre des aspects liés aux infrastructures, elle se fait selon et le principe de la formation/action.

*“Nous avons fait un renforcement de capacités en techniques simplifiées de passation des marchés aux COGES. C'est un transfert de compétence qui rend les communautés aptes à conduire tout le processus de passation des marchés des sous-projets à réaliser dans leurs localités”* a déclaré M. Thierry M'Bra Spécialiste Sénior en Passation au cours d'une réunion interne de l'Unité de Gestion du Projet.

Les communautés bénéficiaires viennent de lancer les Appels d'Offres Locales, les ouvertures de plis sont en cours et les attributions sont en préparation pour la construction de 110 centres préscolaires communautaires et diverses autres infrastructures pour le primaire. Les travaux de construction démarrent dès le mois de juin 2019.

## PEPINIERE

### PAPSE-UNICEF : ATELIER DE CADRAGE DU VOLET PRESCHOILAIRE COMMUNAUTAIRE : Le plan d'actions démarre en juin 2019



Loge officielle de la cérémonie de lancement de l'atelier de gauche à droite:

M. YEO P. Abraham, Coordonnateur du PAPSE, Mme BEUGRE Yao Gnamien Directrice des Ecoles Lycées et Collèges, Dr KOUADIO Kouamé David Directeur de l'Animation, de la Promotion et du Suivi des COGES, Représentant Mme le Ministre, Mme Marie Ange KOUASSI Administrateur Education UNICEF et Mme le Directeur Départemental de l'Education Nationale de Gd-Bassam

Qui fait quoi, quand, comment, avec qui et avec quel moyen ?

Pour répondre à ce questionnement, les acteurs clés de la mise en œuvre du Projet d'Amélioration de la Prestation des Services Educatifs (PAPSE), encore appelé “Projet mon Enfant apprend mieux à l'école” se sont retrouvés dans le cadre d'un atelier, du lundi 6 au vendredi 10 mai 2019 à Grand-Bassam. Ce sont les Responsables de la Direction des Ecoles, Lycées et Collèges (DELIC) du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENETFP), les Directeurs Régionaux de l'Education Nationale, l'Unité de Gestion du Projet, l'UNICEF et d'autres structures en charge du développement du jeune enfants telles que le programme multisectoriel de nutrition, le Ministère de la famille, de la femme et de l'Enfant.

Au sortir de l'atelier, une cinquantaine d'activités ont été définies et regroupées en

cinq grands chapitres. Il s'agit d'activités relatives à la Formation initiale et continue des acteurs, l'Education parentale et santé scolaire, la Mobilisation communautaire des populations cibles, la définition des Normes de qualité du préscolaire communautaire et enfin la Pérennisation des acquis du Projet.

Pour la mise en œuvre de ces activités, l'UNICEF, agence d'exécution du volet préscolaire communautaire du PAPSE, s'appuiera sur les principales structures techniques suivantes : la Direction des Ecoles, Lycées et Collèges (DELIC) pour la définition des Normes de qualité et la Formation initiale et continue des acteurs, la Direction de l'Animation, de la Promotion et du Suivi des COGES (DAPS-COGES), la DELIC et les Directeurs Régionaux de l'Education Nationale (DREN) pour la mobilisation communautaire, l'UNICEF et la DELIC pour l'Education Parentale, et la Pérennisation des acquis du Projet par la DAPS-COGES et la DELIC.

La plupart des activités du plan d'actions démarrent à partir de juin 2019 et s'étendront selon le cas, sur toute la durée du Projet.



Photo de famille des participants à l'atelier

## COMMENT ÇA MARCHE?

Ouverture des comptes bancaires par les présidents des COGES : comment ça marche ?

Les Présidents des COGES qui représentent les communautés sont les acteurs clés de mise en œuvre du Projet. Ayant bénéficié de formation en gestion financière, ils ont en charge le règlement des factures des travaux sur le terrain.

Pour ce faire, l'Unité de Gestion transférera bientôt des ressources sur des comptes logés dans une banque partenaire de la place.

Mais comment ouvrir le compte bancaire?

Les documents à fournir pour l'ouverture de compte bancaires des COGES sont :

1. le Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive ou de la dernière Ag du COGES,
2. les justificatifs d'identité de chaque signataire,
3. les statuts et règlement intérieur du COGES
4. trois (03) photos d'identité pour chaque signataire.

Les deux signataires du compte sont : le président du COGES et le Trésorier général. Toutefois, en cas d'indisponibilité du Trésorier, le Trésorier adjoint devient co-signataire du compte.

## Mise en œuvre du volet préscolaire communautaire : qui sont les acteurs ?



La communauté villageoise au cœur de la réalisation des activités du PAPSE

Améliorer l'accès au préscolaire est l'un des objectifs de développement du Projet "Mon enfant apprend mieux à l'école". Cet objectif est traduit en acte par la réalisation de 117 centres préscolaires communautaires accompagnée d'une série d'actions de mobilisation, de sensibilisation et de renforcement de capacité. Cette diversité d'actions appelle l'implication de plusieurs structures avec pour chacun, un rôle précis.

Les chevilles ouvrières du volet préscolaire, ce sont les Comités de Gestion des Ecoles (COGES). Ces comités qui représentent la communauté villageoise, ont en charge la construction des centres préscolaires. A ce titre, ils pas-

sent les marchés, recrutent les entreprises de construction, payent les prestations et font le suivi des travaux.

Le 2<sup>ème</sup> acteur majeur du volet préscolaire, c'est la mobilisation des communautés pour une appropriation des centres préscolaires. Cette action est dévolue à titre principale à la Direction de l'Animation, du Suivi et de la Promotion des COGES (DAPS-COGES). Elle s'appuie au niveau local sur les DREN, les Conseillers COGES en IEP.

La formation initiale des éducateurs préscolaires et les animateurs a pour lead, la Direction des Ecoles Lycées et Collège (DELIC) et se fera dans les CAFOP. La DELIC a également pour rôle de définir les normes de qualité devant régir la création d'un centre préscolaire communautaire. Cette tâche s'inscrit dans une perspective d'extension du programme de préscolaire communautaire à toutes les régions de la côte d'Ivoire.

Pendant l'exercice de leurs fonctions, les éducateurs préscolaires et les animateurs bénéficieront de sessions de formation continue. Cette tâche sera assurée par la Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue (DPFC).

## ECHOS DES COGES

Les lignes bougent au niveau des Comités de Gestion des Ecoles (COGES) des six régions bénéficiaires du PAPSE. Dans la Bagoué, le Béré, le Bounkani, le Kabadougou, le Poro et le Tchologo, les COGES bénéficient actuellement de séances de formation sur les modules de passation de marchés et de gestion financière. Ces formations les capacisent à poursuivre le processus de passation des marchés qui est au stade d'ouverture des plis et analyse des offres (en liaison avec les Techniciens supérieurs en Bâtiment recrutés par le Projet).

Aussi note-t-on que la plupart des COGES ont déjà signé les accords de financement avec le Projet ainsi que les demandes d'approvisionnement de leurs comptes bancaires respectifs.

## L'ÉCOLE DE DEMAIN

### AMELIORATION DES PRATIQUES PEDAGOGIQUES EN LECTURE, MATHEMATIQUE ET ECRITURE / :

la société civile active du secteur de l'Éducation Formation informée et sensibilisée



MAÏGA Séydou, Spécialiste Suivi Evaluation du PAPSE a présenté les solutions PAPSE pour améliorer les pratiques pédagogiques

L'Unité de Gestion du Projet d'Amélioration de la Prestation des Services Educatifs (PAPSE) et la Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue (DPFC), respectivement représentées par M. MAÏGA Seydou et Mme Fatoumata COULIBALY SILUE, ont sensibilisé les membres du Réseau Ivoirien pour la Promotion de l'Éducation Pour Tous (RIP.EPT). C'était à l'occasion de la Pré-revue du secteur Education-Formation-Emploi organisée par cette organisation de la société civile sur le bilan des activités du Plan Sectoriel Education à Yamoussoukro, les 9, 10 et 11 mai 2019.

La communication des représentants du projet PAPSE et de la DPFC a tourné autour du thème « Projet d'amélioration des pratiques pédagogiques ». Il s'est agi de présenter les différents projets en cours pour juguler le problème de faible qualité de l'éducation avec des résultats d'apprentissage peu honorables.



Les travaux de groupe se sont déroulés dans une ambiance constructive

Le Ministère en quête de solution a opté pour la réforme de la formation initiale des enseignants dans les CAFOP et à travers plusieurs projets de forma-



La loge officielle ayant présidé l'atelier

tion continue (DEFI2/CD2; Apprendre/AUF, CEFIT/UNESCO, Mc Govern dol de AVSI/PAM, PEC/TRECC, PALEC/TRECC, PAPSE...)

Parmi ces projets, il y a le PAPSE qui vise à expérimenter un certain nombre de leviers pour permettre un meilleur apprentissage aux élèves de la zone d'invention à savoir (i) le préscolaire communautaire ; (ii) les observations de classes suivies de formation continue ; (iii) le contrôle citoyen (suivi de la gestion des écoles par les COGES) ; (iv) les appuis financiers au fonctionnement de l'école liés aux résultats.

Mme Silué a saisi l'occasion pour inviter le réseau à s'approprier lesdites méthodes d'apprentissage, de manière à faciliter leur expérimentation dans les écoles ciblées.

Quatre autres communications ont été prononcées au cours de cette rencontre. Ce sont: 1. l'importance du rôle des Organisation de la Société Civil dans le suivi de la mise en œuvre des plans sectoriels, 2. la qualité du dialogue social et le rôle du Conseil Consultatif de l'Éducation Nationale (CCEN) dans la prévention et la gestion des crises à l'Éducation Nationale, 3. le « Rappel des recommandations de la revue sectorielle de 2018, 4. le Plan d'Actions Triennal Budgétisé 2017-2020 relativement à l'accès, à l'équité, à la qualité et au financement pour l'année 2018.

PROJET D'AMELIORATION DE LA PRESTATION DES SERVICES EDUCATIFS

SUIVEZ NOUS SUR  @papse.ci